

La Ville de TOURCOING
recrute
Un/e Apprenti/e Cuisinier/ère
à la Direction de la Restauration

MISSIONS :

Sous l'autorité de son maître d'apprentissage, vous serez chargé/e de :

- Concevoir des menus adaptés aux besoins des convives ;
- Cuisiner des repas, produire et valoriser les préparations culinaires ;
- Organiser et concevoir la production ;
- Veiller à la salubrité et à la conservation des produits transformés ;
- Veiller à l'hygiène et à la propreté des locaux ;
- Appliquer les règles de la méthode HACCP ;
- Entretien et nettoyer le matériel et les équipements de la cuisine ;
- Réceptionner les livraisons et contrôler leur conformité ;
- Elaborer les documents de suivi dans le cadre du Plan de Maîtrise Sanitaire.

PROFIL :

- Vous préparez actuellement un diplôme en lien avec l'environnement du poste (niveau CAP Cuisine) ;
- Vous avez un réel intérêt pour le métier de cuisinier ;
- Vous maîtrisez les techniques culinaires classiques ;
- Vous savez appliquer et faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité ;
- Vous respectez les consignes et la hiérarchie
- Vous appréciez le travail en équipe et en transversalité ;
- Vous savez faire preuve de rigueur et d'organisation ;
- Vous êtes force de propositions ;
- Vous possédez des capacités relationnelles et d'écoute

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à Madame le Maire et à faire parvenir à :
Ville de Tourcoing - Direction des Ressources Humaines - 9 rue de l'Industrie - 59 200 TOURCOING

Ou à déposer directement en ligne sur : www.tourcoing.fr/tourcoing-recrute

Date butoir de réception : 12 MAI 2024

Les données à caractère personnel recueillies lors des candidatures seront enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Tourcoing dans le but de garantir le bon déroulé et suivi du processus de recrutement. Ces données seront conservées pendant toute la durée du processus de recrutement. A l'issue du processus de recrutement, si une candidature est retenue, les données correspondantes seront conservées dans le dossier de l'agent recruté pendant tout le temps qu'il ou elle sera en activité dans la Collectivité. Si une candidature n'est pas retenue, sauf opposition écrite du candidat ou de la candidate, ses données seront conservées par la Collectivité pendant deux ans maximum. Pendant cette période, ses données pourront être transférées vers un service différent auquel il ou elle a candidaté (toujours au sein de la Collectivité). A l'issue des deux ans, les données seront supprimées. Conformément aux lois Informatique & Liberté et au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018, un(e) candidat(e) peut exercer à tout moment ses droits d'accès aux données, de rectification, de suppression ou d'opposition aux traitements mentionnés ci-dessus. Il ou elle pourra exercer ces droits en contactant la Direction des Ressources Humaines de la Ville de Tourcoing (drh_recrutement@ville-tourcoing.fr). En cas de difficulté pour exercer ces droits, le candidat ou la candidate a la possibilité d'interpeller le Délégué à la Protection des Données de la Ville de Tourcoing (dpo@ville-tourcoing.fr)



Tourcoing